

Me Thomas D'JOURNO - SELARL EKLAR AVOCATS

Avocat Associé au Barreau de Marseille - 43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com

VENTE SUR LICITATION

**D'UN APPARTEMENT
ET DEUX EMPLACEMENTS DE PARKINGS**

Situés à **MARSEILLE (13014), 30 Rue Gabriel Audisio,**
Les Hauts de Sainte Marthe, RÉSIDENCE COLLINE HARMONIE

MISE A PRIX 100 000,00€

Avec faculté de baisse du quart puis de moitié en cas de carence d'enchères

Visite le lundi 23 mars 2026 de 14 h à 15 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2026 à 9 h 30

à l'audience de la Chambre des Criées du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

IMMEUBLE ARTICLE UN :

Dans la copropriété « COLLINE HARMONIE 1 COLLECTIF », sis à MARSEILLE (13014), Ilot 26 C de la ZAC Les Hauts de Sainte Marthe, cadastré section 896 B n°167, lieudit CHE DU FOUR DE BUZE, d'une surface de 01 ha 01 a 66 ca,

Lot numéro 35 : Au RDC du bâtiment E, un appartement de type 3, n° 35 et E04, comprenant : un séjour/cuisine, un dégagement, deux chambres, une salle de bains, un water-closet et une terrasse, Et les 247/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

IMMEUBLE DEUX :

Dans la copropriété « COLLINE HARMONIE 1

PARKINGS » sis à MARSEILLE (13014), 26C de la Zac Les Hauts de Sainte Marthe, cadastré 896 B n° 184, 182 et 183, lieudit CHE DU FOUR DE BUZE, d'une surface de 01 ha 01 a 62 ca,

Lot numéro 226 : En extérieur, un emplacement de parking n° 226 sur le règlement de copropriété et la références commercial PK25, Et les 175/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro 227 : En extérieur, un emplacement de parking n° 227 sur le règlement de copropriété et la références commerciale PK26, Et les 175/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description

Maître Aurélie CROSSE, Commissaire de Justice

associé à Marseille, a établi le 13 octobre 2025 le procès-verbal de description du bien situé 30 rue Gabriel Audisio, Les Hauts de Sainte Marthe, Résidence Colline Harmonie, 13014 MARSEILLE.

Il s'agit d'un appartement de type 3 situé au rez-de-chaussée du bâtiment E, portant le numéro 35 et la référence commerciale E04, comprenant : un séjour /cuisine, un dégagement, deux chambres, une salle de bain, un water-closet et une terrasse.

Les lieux sont occupés.

Le syndic de copropriété est le Cabinet GESPAC - 95 rue Borde, 13008 MARSEILLE (tél. : 04.91.61.24.24).

Le certificat de mesurage établi une surface loi Carrez de 61,47 m².

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Éric VERRECCHIA, Mandataire judiciaire, domicilié Résidence La Nativité Bâtiment D - 47 Bis A Boulevard Carnot - 13100 AIX-EN-PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS ASSOCIES**.

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu le 4 mars 2025 par le Tribunal Judiciaire de Marseille, signifié les 15 et 21 mai 2025 et définitif à la suite d'un certificat de non appel délivré le 2 juillet 2025 par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

EN PRESENCE DE :

Les enchères sont recevables uniquement

si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE,
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.64.
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 3 février 2025

Me Thomas D'JOURNO
Avocat